

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 10

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention entre le
Département du Val d'Oise et la
commune relative aux modalités
techniques, administratives et
financières liées à la
requalification de l'avenue
Charles de Gaulle (RD311) entre
l'avenue de la Division Leclerc
et la rue des Loges

Séance ordinaire du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 20 juin 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, Mme CHARBONNIER (à partir de 20h35), M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI (jusqu'à 20h30), Mme CHENET, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI, M. DUCHÈNE.

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Absents excusés :

Mme NOACHOVITCH..... Procuration à M. DAUX
M. DALOYAU Procuration à M. ARNOULT
M. GALLIMIDI Procuration à M. GUIRAUDET
M. CUSMANO Procuration à Mme SOUMAT
Mme ANGELO Procuration à Mme DUHALDE
Mme GROSJEAN Procuration à Mme DAUBELCOUR
M. GELLER Procuration à M. SAURAY
M. TAYBI Procuration à Mme BERRA
Mme DARROUX Procuration à M. le Maire
M. AVEAUX Procuration à M. WISS
M. LAYAIDA Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON
M. ESKENAZI Procuration à M. ZUILI (à partir de
20h30)
M. BOUTRON Procuration à Mme CHENET

Absent :

M. RAUMEL

Secrétaire de séance :

Christian WISS

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le :

- 1 JUIL. 2025

Publiée le :

- 2 JUIL. 2025

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le :

- 2 JUIL. 2025

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

DELIBERATION N°10

OBJET : CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE ET LA VILLE DE MONTMORENCY RELATIVE AUX MODALITES TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES LIEES A LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE (RD 311) ENTRE L'AVENUE DE LA DIVISION LECLERC ET LA RUE DES LOGES.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire de statuer sur les modalités techniques, administratives et financières pour la réalisation des travaux de requalification l'Avenue Charles de Gaulle (RD 311) entre l'avenue de la division Leclerc et la rue des Loges, sur la commune de Montmorency,

Vu la délibération N°5-03-1 de la Commission permanente du Conseil départemental du Val d'Oise en date du 7 avril 2025, autorisant la Présidente du Département du Val d'Oise à signer la convention avec la Ville de Montmorency,

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie, de l'Urbanisme, des Infrastructures, des Transports et de l'Environnement en date du 12 juin 2025,

Vu la note de présentation et sur rapport de Monsieur DAUX,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOPTE les termes de la convention,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention, jointe à la présente délibération, avec le Département, relative aux modalités techniques, administratives et financières pour la réalisation des travaux de requalification de l'Avenue Charles de Gaulle (RD 311), entre l'Avenue de la Division Leclerc et la Rue des Loges, sur la commune de Montmorency.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Christian WISS
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

